



La Première Adjointe

Ville de Dijon
Palais des Etats de Bourgogne

Le **30 SEP. 2021**

Monsieur Philippe PRIVAT
Président des Amis des Allées
Membre de la commission de quartier
Chevreul-Parc
alphil33@orange.fr

N/Réf. DTP/POG/HG n° ~~568~~
A 9236

Monsieur le Président,

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de votre courriel daté du 7 septembre 2021 par lequel vous signalez à la Ville de Dijon les incivilités croissantes commises au monument aux morts ou sur sa proximité, rond-point Edmond Michelet, et également sur la place Wilson.

La municipalité prend toute la mesure des difficultés que vous exposez. En ce sens, vous avez été contacté par mail par la police municipale le 13 septembre 2021 afin de vous informer que vos doléances étaient prises en compte.

Comme pour vous, il est regrettable de constater le comportement irrespectueux de certaines personnes envers leurs concitoyens. Un monument aux morts est un monument érigé pour commémorer et honorer les soldats, et plus généralement les personnes tuées ou disparues par faits de guerre. Il y a un devoir de mémoire, de respect à l'égard de ceux qui ont été tués lors des guerres.

Pour votre information, le cortège de mariage évoqué a fait l'objet d'un suivi par le service de la tranquillité publique. Ainsi 20 infractions ont été relevées à l'encontre des différents véhicules grâce aux caméras de vidéosurveillance.

Suite à votre saisine, j'ai demandé à la police municipale, chargée de faire respecter la tranquillité publique jusqu'à 1 h 00 du matin, d'intensifier ses passages sur ce secteur.

Lorsque de telles incivilités se produisent, je vous invite à contacter le service du mardi au vendredi de 7 h 15 à 1 h 00 – le samedi de 8 h 45 à 1 h 00 – les dimanches et jours fériés de 8 h 45 à 18 h 30 – le lundi de 7 h 15 à 20 h 00, au 03 80 74 51 53, et la police nationale, au-delà de ces horaires, en composant le 17.

VILLE DE DIJON

CS 73310 • 21033 Dijon cedex

Tél : 03 80 74 51 51

contact@ville-dijon.fr • www.dijon.fr



Quant à la place Wilson, je ne reviendrai pas sur les propos contenus dans mes différents courriers relatifs aux nuisances générées par des rassemblements d'individus et les diverses mesures prises afin d'apporter une amélioration du cadre de vie.

Sachez que les agents de la police municipale sont toujours présents quotidiennement sur ce secteur. Ceux du centre d'informations et de veille opérationnelle sont mobilisés afin d'effectuer une surveillance par l'intermédiaire des trois caméras implantées sur cette place. Les principaux partenaires concernés par la question des marginaux sont également présents. Je peux vous assurer que tous ne relâcheront pas leurs efforts afin d'assurer la tranquillité dans ce quartier.

Tels sont les éléments d'information dont je souhaitais vous faire part en réponse à vos nouvelles doléances.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Audiot
La Première Adjointe, déléguée à la Transition
Ecologique, au Climat et à l'Environnement, à la
Tranquillité Publique et à l'Administration Générale



Nathalie KOENDERS